



**ORDRE DU JOUR**

**SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Le lundi, 1<sup>er</sup> mai 2017  
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**

2. **Adoption de l'ordre du jour**

3. **Période de questions**

4. **Procès-verbaux**

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 18 avril 2017

5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**

-----

6. **Finances municipales**

-----

7. **Ressources humaines**

-----

8. **Loisirs et bibliothèques**

8.1 Signature d'une nouvelle entente de développement culturel 2018-2020 avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la MRC du Haut-Richelieu (234)

9. **Infrastructures et gestion des eaux**

-----

10. **Toponymie et circulation**

— — — —

11. **Travaux publics**

11.1 Octroi des contrats suivants :

11.1.1 SA-2443-TP-17 Fourniture de 2 véhicules pour le Service de sécurité incendie (255)

11.1.2 SA-2446-TP-17 Réfection de la toiture de l'immeuble situé au 105, rue Laurier (181)

12. **Sécurité publique**

— — — —

13. **Urbanisme**

13.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure

13.1.1 DDM-2016-3872 Carole Beaulieu et Yvon Laroche – Immeuble constitué du lot 3 604 467 du cadastre du Québec situé sur la rue Desrochers (148)

13.1.2 DDM-2017-3934 Danny Tremblay – Immeuble situé au 26, rue Donais (316)

13.1.3 DDM-2017-3945 Guy Deland – Immeuble situé au 54, rue des Merisiers (195)

13.1.4 DDM-2017-3951 Société immobilière KMS inc. – Immeuble situé au 750, rue Pierre-Caisse (203 et 218)

13.2 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

13.2.1 PIA-2016-3842 Musée du Haut-Richelieu – Immeuble situé au 182, rue Jacques-Cartier Nord (282)

13.2.2 PIA-2017-3947 Michel Bourdages – Immeuble constitué des lots 5 103 118 à 5 103 121 du cadastre du Québec situé sur la rue René-Boileau (279)

13.2.3 PIA-2017-3948 Michel Bourdages – Immeuble constitué du lot 5 103 126 du cadastre du Québec situé sur la rue René-Boileau (280)

13.2.4 PIA-2017-3956 STA Architectes – Immeuble situé au 391, boulevard du Séminaire Nord (285)

13.2.5 PIA-2017-3894 Claude Goyette – Immeuble situé au 200, rue Longueuil (278)

13.3 Appui à l'adoption d'une politique nationale de l'architecture pour le Québec (252)

13.4 Adoption du second projet des règlements suivants :

13.4.1 Règlement n° 1449

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de :

- créer la zone commerciale C-4957, à même une partie de la zone résidentielle H-4980 et de la zone agricole A-4992, et d'y autoriser des activités récréatives ou sportives, des services d'envoi de marchandises (centre de distribution) ou de transport par camions, ainsi que des services d'entreposage;
- soumettre la zone C-4957 aux dispositions applicables aux projets intégrés commerciaux.

Ces zones sont situées au sud-ouest de l'intersection du chemin du Ruisseau-des-Noyers et du boulevard Saint-Luc »

13.4.2 Règlement n° 1452

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser l'usage P1-01-01 (garderie, centre de petite enfance, jardin d'enfants, halte-garderie ou tout autre établissement offrant des services de garde pour enfants) dans la zone C-1024 et d'y réduire les marges latérales totales minimales et la marge arrière minimale requise. Cette zone est située au sud-ouest de l'intersection des rues Saint-Louis et Labrèche »

13.4.3 Règlement n° 1553

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but, dans la zone résidentielle H-1204 :

- d'augmenter le nombre de logements autorisé;
- d'augmenter le nombre d'étages autorisé;
- de permettre les garages en sous-sol;
- de réduire le nombre de cases de stationnement requis pour les habitations multifamiliales de plus de 150 logements.

Cette zone est située entre les rues Choquette et Desrochers, au nord de l'autoroute de la Vallée-des-Forts »

13.5 Adoption du projet des règlements suivants :

13.5.1 Règlement n° 1561

« Règlement modifiant le règlement de permis et certificats n° 0654, tel qu'amendé, afin de permettre les travaux d'agrandissement, de transformation ou de rénovation d'un bâtiment érigé sur un terrain qui n'est pas adjacent à une rue publique, ou la reconstruction d'un tel bâtiment qui a été détruit à la suite d'un sinistre, et afin de préciser les obligations d'un propriétaire assujéti à l'installation d'un régulateur de débit »  
(289)

#### 13.5.2 Règlement n° 1576

« Règlement modifiant le règlement sur la construction n° 0653, et ses amendements, dans le but de préciser les obligations du propriétaire quant à l'entretien d'un régulateur de débit » (289)

#### 13.6 Adoption du premier projet des règlements suivants :

##### 13.6.1 Règlement n° 1567

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de réduire les ratios minimums de cases de stationnement exigés pour les cinémas, et ce, sur l'ensemble du territoire »

##### 13.6.2 Règlement n° 1568

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser les débits de boissons et les salles de danse dans la zone commerciale C-1052, située un peu au sud du boulevard Saint-Luc, entre la rue Douglas et l'autoroute de la Vallée-des-Forts »

### 14. **Transport et mobilité urbaine**

14.1 Création du comité de gestion du bruit à l'aéroport (254)

14.2 Établissement d'un horaire des mouvements de posés-décollés à l'aéroport municipal (291)

### 15. **Avis de motion**

#### 15.1 Règlement n° 1561

Règlement modifiant le règlement de permis et certificats n° 0654, tel qu'amendé, afin de permettre les travaux d'agrandissement, de transformation ou de rénovation d'un bâtiment érigé sur un terrain qui n'est pas adjacent à une rue publique, ou la reconstruction d'un tel bâtiment qui a été détruit à la suite d'un sinistre, et afin de préciser les obligations d'un propriétaire assujetti à l'installation d'un régulateur de débit (289)

#### 15.2 Règlement n° 1567

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de réduire les ratios minimums de cases de stationnement exigés pour les cinémas, et ce, sur l'ensemble du territoire »

#### 15.3 Règlement n° 1568

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser les débits de boissons et les salles de danse dans la zone commerciale C-1052, située un peu au sud du boulevard Saint-Luc, entre la rue Douglas et l'autoroute de la Vallée-des-Forts »

15.4 Règlement n° 1572

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de reconstruction des infrastructures municipales de la partie des rues Frontenac, Vaudreuil et Dollard, décrétant une dépense n'excédant pas 5 408 000 \$ et un emprunt à cette fin »

15.5 Règlement n° 1576

« Règlement modifiant le règlement sur la construction n° 0653, et ses amendements, dans le but de préciser les obligations du propriétaire quant à l'entretien d'un régulateur de débit » (289)

15.6 Règlement n° 1578

« Règlement autorisant des travaux de remplacement du système UV de la station d'épuration et décrétant un emprunt à cette fin »

15.7 Règlement n° 1579

« Règlement autorisant la construction d'infrastructures municipales dans le prolongement de la rue Bella et décrétant un emprunt à cette fin »

16. **Règlements**

16.1 Règlement n° 1570

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de réhabilitation et de réaménagement du site de l'ancienne usine « IPC » située sur la rue Brosseau, décrétant une dépense n'excédant pas 1 797 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17. **Dépôt de documents au conseil municipal**

17.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 12 avril 2017.

17.2 Certificats de la procédure d'enregistrement pour les règlements n<sup>os</sup> 1559 et 1560.

18. **Correspondance**

19. **Période de questions**

20. **Communications des membres du conseil municipal au public**

21. **Levée de la séance**